

Conseiller en orientation professionnelle

• Contexte de formation	2
• Objectifs de compétences	2
• Programme de formation	3
• Ingénierie de formation	6
• Organisation de la formation	6
• Méthodes pédagogiques et évaluatives	7
• Validation des acquis	8
• Modalités d'inscription	8
• Prix de formation	8
• Conditions générales	9

SOMMAIRE

Contact

Sylvie LEFEVRE
Tél. : 01 42 26 07 54
info@lca-performances.com

Dates des sessions

Paris : 28-31 août 2018
Nantes : 5-8 novembre 2018
Paris : 11-14 février 2019
Paris : 20-23 mai 2019
Nantes : 2-5 septembre 2019
Paris : 16-19 décembre 2019

LCA Performances Ltd

37, rue d'Amsterdam
75008 - Paris
www.lca-performances.com

Conseiller en orientation professionnelle

Le métier de conseiller en orientation professionnelle consiste à accompagner des salariés de l'entreprise, qui au cours de leur carrière, doivent se repositionner sur d'autres métiers ou migrer sur d'autres postes ou rechercher un emploi suite à un plan social. Cette formation, dédiée au conseiller en orientation professionnelle, permet d'acquérir les méthodes et de disposer des outils opérationnels pour réussir pleinement dans sa mission.

Cette formation transmet les compétences nécessaires pour devenir un conseiller en orientation professionnelle. Le stagiaire développe une compétence métier de conseiller en orientation professionnelle qui va favoriser une véritable dynamique sociale pour l'entreprise et un progrès dans la sécurisation des emplois pour les salariés concernés par la mobilité professionnelle. Il saura également faire émerger leur motivation pour les inciter à s'investir dans la construction de leurs projets professionnels grâce à un dispositif de compétences et d'outils qui lui seront transférés pendant cette formation.

Le public visé

Cette formation s'adresse aux responsables des ressources humaines, conseillers de carrière, responsables en développement des compétences, responsables de mobilité professionnelle, d'emploi et de formation, responsables d'insertion professionnelle, consultants d'entreprise ou indépendants, responsables de formation et à tous ceux et celles qui souhaitent adapter, perfectionner ou développer les nouvelles compétences pour faire évoluer leur expertise ou expérience professionnelle vers la fonction de conseiller en orientation professionnelle.

Le prérequis - conditions d'accès

Cette formation ne nécessite pas d'un diplôme particulier. Cependant, la possession d'une expérience professionnelle dans l'un des métiers de la formation, des ressources humaines, du conseil ou proche tel que management fonctionnel ou opérationnel est demandée au candidat. Ce dernier doit également démontrer, au travers des travaux préparatoires, de sa capacité de penser et d'agir en mode de projet. Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat et ses attentes spécifiques.

Objectifs de développement des compétences

La recherche de l'excellence professionnelle, les impératifs de mobilité professionnelle, engendrent une demande croissante en orientation professionnelle. Alors, il s'agit avant tout d'accompagner les acteurs de l'entreprise afin qu'ils puissent mieux orienter le capital de compétences des salariés, identifier les nouveaux espaces de développement et leur permettre de relever le défi de l'excellence professionnelle. Voici les objectifs de cette formation de conseiller en orientation professionnelle :

- Affirmer son leadership de conseiller en orientation professionnelle par la maîtrise des mécanismes permettant de passer d'une logique d'expert à un métier fédérateur de compétences et des transitions professionnelles.
- S'approprier des compétences et de l'ingénierie méthodologique de conseiller en orientation professionnelle pour aider les salariés d'entreprise ou les demandeurs d'emploi à construire et réussir leurs propres projets professionnalisation.
- Définir son positionnement par rapport au référentiel métier de conseiller en orientation professionnelle et à la culture du métier en termes de valeurs, missions et compétences pour développer son activité avec un maximum d'efficacité.
- Conduire les entretiens d'orientation professionnelle dans l'esprit d'aide au candidat à orienter sa réflexion, à opérer son choix de cap et à optimiser sa progression vers un repositionnement professionnel idéal.
- Maîtriser le processus de réalisation d'un bilan professionnel avec les méthodologies différentielles selon le profil socioprofessionnel des salariés en orientation et évaluer leurs potentialités d'évolution.
- Déployer le processus d'orientation et d'insertion professionnelle en contractualisant la formalisation des projets professionnels des salariés et les faire décliner en plans d'action de mise en œuvre.
- Développer et mettre en œuvre son projet de conseiller en orientation professionnelle et valider sa faisabilité par rapport à ses ressources en matière d'expertise ainsi qu'à son potentiel de développement.

La formation de conseiller en orientation professionnelle développe un dispositif de méthodes et d'outils opérationnels qui permettront au stagiaire d'atteindre ces objectifs. Tout au long de cette formation, le stagiaire bénéficie des conseils et d'accompagnement pédagogique personnalisés du formateur pour optimiser l'appropriation de nouvelles compétences.

Conseiller en orientation professionnelle

Programme de formation

1. Affirmer son leadership de conseiller en orientation professionnelle

Le leadership de conseiller en orientation professionnelle constitue une condition décisive qui commence par un discernement de ses capacités au travers d'une posture du métier et par un déploiement méthodique d'un dispositif des expertises, des outils et des compétences compatibles avec le métier de conseiller en orientation professionnelle.

- L'analyse de son leadership sur la base d'un référentiel des compétences méthodologiques, relationnelles, organisationnelles et informationnelles et modéliser son métier de conseiller en orientation professionnelle.
- Le leadership et la culture professionnelle de conseiller en orientation professionnelle : la formalisation de ses missions sur la base de son capital potentiel d'expertise technique et relationnelle.
- Les différentes composantes du métier de conseiller en orientation et la polyvalence nécessaire pour assurer avec efficacité les missions qui lui sont confiées dans le cadre de son périmètre de responsabilités.
- L'évaluation de son profil professionnel en termes de la perception de l'entourage professionnel et de l'exigence de la culture du métier et opérer la modélisation de son leadership en cohérence avec ses missions.
- Le discernement de son champ de performance optimale et de sa capacité à orienter et aider les salariés ou les demandeurs d'emploi à progresser, au travers de ses connaissances, ses convictions et ses compétences opérationnelles.
- La mise en phase de son leadership avec le référentiel de compétences du conseiller en orientation professionnelle et le synchroniser avec la spécificité de ses missions et les profils socioprofessionnels des candidats.
- L'intégration des comportements professionnels en situation d'orientation pour recueillir les bonnes informations tout en donnant une image de grand professionnel.

Cette séquence de formation permet d'acquérir une grille d'analyse précise sur ses potentialités de conseiller en orientation professionnelle et d'avoir les outils pour les optimiser dans l'exercice de son métier. Le processus pédagogique et évaluatif s'appuie sur des diagnostics, questionnaires, applications pratiques et soutenu par la pédagogie inductive, interrogative et démonstrative.

2. S'approprier des compétences de conseiller en orientation professionnelle

Cette séquence de formation est centrée sur l'acquisition des compétences nécessaires pour structurer le métier de responsable en orientation professionnelle en cohérence avec les mutations professionnelles. Il s'agit d'acquérir les compétences, méthodes et outils pratiques pour assurer les missions d'orientation professionnelle adaptées aux enjeux des entreprises et des salariés.

- Les principales composantes du métier de conseiller en orientation professionnelle et les compétences nécessaires pour créer et développer son activité professionnelle dans le cadre d'une charte éthique.
- Les missions de conseiller en orientation professionnelle, son rôle par rapport aux attentes de l'entreprise, des salariés en situation d'orientation, les opportunités et les contraintes à prendre en compte pour réussir.
- Comment construire une projection professionnelle avec le candidat à l'orientation pour induire une dynamique d'action et lui fournir des outils et des pistes d'action pour s'informer et réaliser son projet ?
- Le traitement des écarts entre la projection souhaitée du salarié par rapport à sa situation actuelle qui prend en compte les opportunités sur le marché de l'emploi ainsi que les capacités professionnelles du candidat.
- La motivation du candidat à devenir acteur de son projet professionnel, proposer des axes de développement en termes de possibilités lui permettant d'être véritablement autonome pour progresser.
- La formulation d'une synthèse et recherche des zones d'accord et contractualiser la décision finale qui comporte les bénéfices de l'évolution professionnelle pour le salarié en orientation.

Avec les compétences acquises, pendant cette séquence de formation, le stagiaire sera en mesure de déployer les compétences de conseiller en orientation professionnelle. Le stagiaire est évalué sur sa capacité de discernement des impacts des changements sur les métiers et sur la qualité de présentation de son travail de synthèse. La pédagogie utilisée est inductive, démonstrative et interrogative.

Conseiller en orientation professionnelle

3. Conduire les entretiens d'orientation professionnelle

Lors de cette étape de formation de conseiller en orientation professionnelle, des outils et des méthodes opérationnelles sont mises à la disposition de chaque stagiaire. Elle est complétée par un entraînement intensif de mise en situation qui fixe la maîtrise de l'entretien d'orientation dans la pratique professionnelle.

- Les simulations et mises en situation permettent de comparer les différents types d'entretiens et de choisir le plus approprié par rapport au stade du processus d'orientation professionnelle.
- Les différentes méthodes de débriefing avec le candidat et choix des méthodes les plus adaptées à l'entretien d'orientation afin d'approfondir la connaissance de l'autre par alternance de la communication verbale et non verbale.
- L'analyse du profil socioprofessionnel et décryptage des différents types d'informations fournies par les candidats en termes de leurs verbalisations descriptive, conceptuelle et imaginaire.
- Les méthodes et les outils d'analyse pour décrypter les motivations qui ont fait émerger l'idée à l'évolution professionnelle des candidats en orientation et dans quel registre de leurs besoins tangibles et intangibles.
- Les simulations et mises en situation professionnelle, avec l'aide des outils et des supports méthodologiques qui permettent l'instauration d'un climat de confiance réciproque entre conseiller et candidat.
- Le traitement des objections ou des résistances réelles ou factices par des techniques de communication qui clarifient les situations antagonistes, créent un ancrage positif et favorisent l'émergence des solutions alternatives.

Cette séquence de formation permet au stagiaire de s'approprier des méthodes pour conduire les entretiens avec empathie, tout au long du parcours d'orientation et accomplir efficacement sa mission. Les travaux pratiques font appel à la pédagogie inductive, interrogative et démonstrative. Une synthèse sur la conduite des entretiens est présentée par chaque stagiaire et évaluée en groupe.

4. Maîtriser le processus de réalisation d'un bilan professionnel

A l'issue de cette séquence de formation, le stagiaire saura comment réaliser le bilan professionnel assorti de préconisations, le présenter au candidat en situation d'orientation professionnelle, et fixer en commun un plan d'action de développement des compétences ou des connaissances nécessaires pour permettre au salarié de construire et réussir son projet professionnel.

- L'appropriation d'un processus de réalisation d'un bilan professionnel et de maniement des outils d'analyse d'un bilan professionnel du candidat afin d'identifier ses compétences techniques, relationnelles et organisationnelles.
- Les outils de discernement des aptitudes et attitudes au travail à partir des critères de la personnalité, du sens de l'initiative, de l'organisation personnelle, du mode de comportement professionnel, du profil socioprofessionnel.
- L'analyse des réalisations significatives du candidat au cours de son parcours professionnel : dans quel contexte, grâce à quelles compétences professionnelles, résistances surmontées, quels résultats et qualités révélées.
- L'évaluation des différentes composantes de la personnalité sociale et recherche des capacités professionnelles du candidat en termes de ses capacités personnelles réelles et imaginaires.
- L'évaluation des compétences opérationnelles professionnelles et extra professionnelles du candidat, selon la nature de compétences, durée de pratique, degré d'intérêt, comment et dans quel métier les transposer ou déployer.
- L'identification des compétences transférables vers un nouveau métier, le discernement des potentialités inexploitées et le recensement des facteurs permettant la réalisation d'un projet professionnel par le candidat.
- L'identification des motivations et les intérêts professionnels par rapport aux éléments clés de la personnalité, mesurer des écarts entre le profil du candidat et le projet professionnel adopté.

Cette séquence de formation de conseiller en orientation professionnelle fait appel à la pédagogie démonstrative et inductive en mode de projet et permet de transférer aux stagiaires une ingénierie méthodologique de formalisation d'un bilan professionnel à partir d'un dossier fourni par le formateur. L'évaluation de la séquence s'opère sur la présentation d'une architecture globale d'un bilan professionnel. La synthèse présentée par les stagiaires est évaluée sur leur capacité à formuler les préconisations aux candidats en orientation.

Conseiller en orientation professionnelle

5. Déployer le processus d'orientation et d'insertion professionnelle

A partir d'un profil socioprofessionnel d'un candidat à l'orientation, chaque stagiaire réalise une démarche complète de la mise en œuvre d'un processus d'orientation professionnelle. Cette séquence de formation permet au stagiaire de s'approprier un dispositif de méthodes et d'outils de pilotage des parcours d'orientation et/ou d'insertion professionnelle.

- Le discernement du contexte de l'environnement socioprofessionnel dans lequel s'inscrit le projet professionnel du candidat et ses capacités d'insertion dans ce nouveau écosystème.
- L'extrapolation des résultats de recherche et d'analyse pour définir les cibles projet professionnel/domaine d'activité professionnelle et évaluation de la faisabilité de l'insertion professionnelle du candidat.
- Les méthodes d'exploitation des recherches documentaires et d'organisation des contacts avec des professionnels évoluant dans le contexte d'insertion professionnelle du candidat.
- Les outils d'identification des pistes d'insertion par métier, niveau des compétences exigées pour la nouvelle fonction du candidat : définition des axes de changement ou de continuité professionnelle.
- Les grilles d'analyse pour traduire les résultats des recherches en opportunités de professionnalisation/insertion tout en éliminant les freins éventuels à la réalisation du projet par le candidat.
- Le processus méthodologique pour formaliser la projection et déploiement d'un plan de formation, si nécessaire, pour assurer la réussite de projet professionnel par la finalisation de l'insertion du candidat dans l'entreprise.
- La définition d'une stratégie de sécurisation de phase d'insertion du candidat et l'aider à acquérir l'autonomie quant à son intégration dans le nouveau contexte professionnel.

Ce dispositif de conseiller en orientation professionnelle permet de déployer le projet professionnel du candidat, d'optimiser sa position sur le marché de l'emploi, d'élaborer des scénarios de réalisation et de déployer des plans d'action de professionnalisation du candidat. L'évaluation de la séquence s'opère sur la présentation d'une architecture globale d'un processus d'orientation. La synthèse présentée par les stagiaires est évaluée sur leur capacité à formuler les préconisations pratiques.

6. Développer et mettre en œuvre son projet de professionnalisation

Lors de cette phase, chaque conseiller en orientation professionnelle développe son propre projet en conformité avec le référentiel de compétences du métier lui permettant de structurer son processus de professionnalisation. Le stagiaire formalise son projet professionnel, avec l'aide du formateur qui l'accompagne dans sa démarche. Les travaux pratiques sont centrés sur :

- La définition des axes de projet par chaque stagiaire dans le cadre de ses missions de base de conseiller qui vont le conduire à la modélisation de son propre projet professionnel.
- La définition d'une stratégie marketing dans le cadre de son expertise de conseiller en orientation professionnelle pour chacune des missions, conformément à sa stratégie de professionnalisation.
- La formalisation des plans d'action opérationnels pour déployer et réussir la réalisation de son projet professionnel dans les conditions optimales.
- La validation de son projet professionnel sur le plan de la maîtrise opératoire de sa mise en œuvre, de sa faisabilité et sur le plan des capacités du stagiaire à le réaliser.
- La mise au point des modalités d'accompagnement de projet de professionnalisation post formation sous forme des sessions individualisées en ligne.

La présentation du projet de professionnalisation est effectuée par le stagiaire et enregistrée sur le support numérique. Ensuite, elle est analysée et évaluée sur la base des critères de faisabilité et de performance. Le projet professionnel devient ainsi l'élément central du suivi et de l'évaluation post formation (à froid). Les pédagogies utilisées lors de cette séquence : mode projet associé avec inductive, interrogative et démonstrative.

Conseiller en orientation professionnelle

Ingénierie de formation

La fourniture d'une documentation technique complète qui constitue le support de formation et de transfert des compétences au stagiaire, fait partie intégrante de cette prestation de formation. Il s'agit d'un support pédagogique de base qui permet au stagiaire de consulter les référentiels méthodologiques des objectifs de formation traités lors de différentes séquences de cette formation. Il constitue un dispositif de référence sur la formation et les missions à accomplir par le stagiaire.

L'ingénierie de formation dédiée au conseiller en orientation professionnelle, mise à disposition du stagiaire, est validée sur la base des critères de performance intégrant la notion du retour sur investissement aussi bien pour les stagiaires que pour leur entreprise. Les supports pédagogiques ainsi constitués sont constamment mis à jour et validés par le [Comité de Veille](#) composé de consultants partenaires et des enseignants chercheurs.

- Ils contiennent tous les éléments techniques et méthodologiques abordés pendant la formation,
- Ils servent en tant que fil conducteur pédagogique tout au long de cette formation,
- Ils constituent des ressources méthodologiques pour appliquer les compétences acquises,
- Ils servent de référentiel et guide pour la mise en œuvre du projet professionnel.

C'est avec clarté et efficacité que ce dispositif méthodologique guidera le stagiaire dans l'acquisition de compétences en matière d'orientation professionnelle. Cette formation peut être suivie, sur la demande du stagiaire, par un coaching de progression qui lui permet de trouver avec son formateur, des solutions spécifiques à ses attentes professionnelles complémentaires.

Voilà pourquoi la documentation technique qui est remise au stagiaire lors de cette formation contient environ 150 pages, accompagnée d'une fourniture d'outils méthodologiques sous forme de fichiers numériques ayant pour objectif de favoriser l'auto perfectionnement du stagiaire après la formation. Il s'agit des fondements méthodologiques, issus des recherches et des pratiques formalisées par LCA Performances Ltd et font l'objet du Dépôt Légal avec l'attribution du numéro d'enregistrement ISBN.

Organisation de la formation

Compte tenu du caractère intensif de la formation nécessitant une concentration soutenue et une forte implication aux entraînements de mises en situation, les conditions matérielles et organisationnelles se doivent d'être à la hauteur de l'enjeu. Alors, pour maintenir la cohésion et la dynamique du groupe, LCA Performances Ltd offre aux stagiaires les repas du midi qui sont pris en commun avec le formateur ainsi qu'un choix de sites de formation retenus offrant un meilleur environnement possible afin d'assurer une meilleure performance des stagiaires. Les sites de formation sont équipés d'ascenseurs et toilettes à accès handicapé.

L'accueil des stagiaires

Nous suggérons aux participants de se présenter sur le lieu de formation 15 minutes en avance : ils seront accueillis par leur formateur [Yves JAUCYER](#), autour d'un petit déjeuner. A cette occasion, il leur transmet un dossier contenant le livret d'accueil, le programme détaillé de formation et fait émarger la feuille de présence.

Les horaires et la durée de la formation :

La durée est de 4 jours consécutifs / 7 heures par jour soit 28 heures. La formation se déroule de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. L'horaire du dernier jour de formation peut être aménagé en fonction des horaires des trains ou d'avions des stagiaires.

Le lieu de la formation :

La formation se déroule à Paris ou à Nantes. L'information concernant le lieu de son déroulement et les conditions d'accès au site de formation est communiquée aux participants dès leur inscription effective. Les réservations de chambres et leurs prises en charge sont assurées individuellement par chaque stagiaire ainsi que les frais de déplacement. Tout en respectant son budget, le stagiaire trouvera facilement un hôtel à proximité du lieu de la formation. Le nombre des stagiaires inscrit à cette formation est limité à 6 afin que chacun puisse bénéficier d'un suivi pédagogique personnalisé. Les formations sont maintenues quel que soit le nombre de participants inscrits.

De plus, le stagiaire peut à tout moment joindre [Sylvie LEFEVRE](#), notre responsable de formation pour connaître les modalités administratives relatives à son inscription, les différentes possibilités de financement de sa formation. LCA Performances Ltd gère tous les aspects logistiques de formation en temps réel et répond à toute demande d'information formulée par le stagiaire.

Conseiller en orientation professionnelle

Méthodes pédagogiques et évaluatives

1. Phase préparatoire de la formation

Le processus pédagogique est activé dès la phase préparatoire du stagiaire à la formation. Cette phase s'opère en ligne, de façon collaborative par le stagiaire et le formateur. Elle s'appuie sur les dossiers d'auto-évaluation de profil socioprofessionnel du stagiaire, le diagnostic de ses capacités communicatives et l'analyse de son habilité à traduire son expertise ou son expérience professionnelle en métier de conseiller en orientation professionnelle. Cette procédure positionne le stagiaire comme acteur de sa propre formation en lui permettant :

- D'accéder aux contenus préparatoires, rassembler les ressources et préparer sa formation.
- De se mettre en phase avec les objectifs de formation et des contenus du programme.
- De traduire son expertise ou son expérience en possibilités d'exercer le métier de conseiller en orientation.
- De transmettre au formateur les grilles de dépouillement des diagnostics pour le traitement.

Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat, ses attentes spécifiques et personnalise le processus pédagogique. Dans le cas où le stagiaire évolue dans un environnement professionnel complexe, un entretien à distance est effectué.

2. Phase de formation présentielle et son évaluation

Le processus pédagogique est synchronisé avec le profil socioprofessionnel du stagiaire afin d'optimiser l'intégration des compétences nécessaires pour exercer le métier de conseiller en orientation. La phase de formation présentielle se traduit par le déploiement de pédagogies différencielles et l'évaluation des résultats des acquis à chaque séquence de la formation au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle des stagiaires. Cette formation fait appel aux pédagogies telles que : inductive, démonstrative, interrogative et mode de projet. Ce dispositif pédagogique permet au stagiaire de :

- S'approprier de nouvelles compétences à l'aide d'une pédagogie différencielle de mises en situation réelle.
- Relier ses compétences avec les objectifs de formation dans une dynamique fonctionnelle.
- Développer une approche de la formation personnalisée d'optimisation de ses ressources.
- Déployer son projet professionnel et formaliser ses plans d'action de progression.

La dernière séquence de la formation présentielle est spécialement réservée à la formalisation, par le stagiaire et avec l'aide du formateur, de son projet professionnel assorti de préconisations méthodologiques et d'un plan d'action de progrès individuel qui fera l'objet d'un suivi pédagogique et évaluatif en ligne après la formation.

Une évaluation globale, à chaud, de la session est réalisée à la fin de la formation à l'aide d'un questionnaire, qui prend en compte les acquis du stagiaire par rapport aux critères qui font référence aux objectifs et au contenu de la formation, à la qualité de l'animation, au degré d'implication des stagiaires, à l'organisation de la formation, aux bénéfices pour les stagiaires, aux actions de la mise en œuvre des acquis et à l'appréciation de la personne même du formateur.

Conseiller en orientation professionnelle

3. Phase de suivi et d'évaluation post-formation

Elle est activée après la formation et se focalise sur les projets professionnels et les plans d'action de progrès, développés par le stagiaire avant la fin de l'étape présentielle. Ces plans d'action se traduisent par la mise en application de nouveaux acquis dans le contexte professionnel du stagiaire. Le suivi des plans d'action de progression est à la fois pédagogique et évaluatif. Le processus s'effectue de façon collaborative par des sessions de télécoaching personnalisé sur demande du stagiaire et/ou de son manager.

Cette intervention respecte le rythme de l'avancement des actions faisant l'objet du projet professionnel du stagiaire ainsi que sur les résultats d'évaluation de la mise en application des acquis. Une évaluation, sur la base d'un questionnaire, couvrant les objectifs de formation est communiquée par le formateur au stagiaire, un dossier de synthèse est réalisé par le stagiaire et expédié au formateur 3 mois après la formation. Après l'analyse de ces travaux par le formateur, un rendez-vous est fixé et finalisé par une réunion de travail en ligne avec le stagiaire et qui lui restitue l'évaluation assortie de préconisations pour progresser.

Le bilan des performances professionnelles du stagiaire s'effectue 6 mois après la session de formation pour valider la démarche du suivi intermédiaire et vérifier que le stagiaire a bien intégré le dispositif méthodologique transféré dans sa pratique professionnelle. Cette session en ligne vise également à évaluer les résultats des expériences réussies sur le plan des méthodes utilisées et les objectifs atteints. De plus, le stagiaire sera contacté en ligne par www.avis-verifies.com pour répondre, s'il le souhaite, à un questionnaire évaluatif sur sa formation. Il peut également évaluer sa formation sur <https://procontact.afnor.org/recherche/formation-professionnelle>

Validation des acquis

L'évaluation des résultats des acquis s'effectue à chaque séquence de la formation présentielle au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle du stagiaire. En fin de formation, une évaluation à chaud est effectuée et une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation sont remises au stagiaire. Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation formalisée ni académique des acquis de la formation devant un jury.

Modalités d'inscription

A réception de l'inscription effectuée en ligne ou par téléphone, nous vous adressons par email, une confirmation d'inscription avec le règlement intérieur à transmettre au participant. Par courrier ou email, selon votre choix, nous adressons une convention de formation en 2 exemplaires pour une entreprise ou un contrat de formation professionnelle, si c'est une inscription à titre personnel, ainsi qu'une convocation, une plaquette de présentation du lieu de la formation et les modalités d'accès, le programme de formation indiquant le lieu et la date de la session retenue. Si votre formation fait l'objet d'une demande de prise en charge par votre OPCA, merci de nous en informer au moment de votre inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire. **Date limite d'inscription** : 5 jours ouvrés et dans la mesure où il reste des places.

Prix de la formation pour 1 stagiaire

Eléments constitutifs du budget	Nombre heures	Montant global
Réalisation de la session de formation : 76,78 €/h	28	2.150, 00 €
TOTAL NET	28	2.150, 00 €

Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de la TVA, par autorisation des services fiscaux.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LCA PERFORMANCES LTD

1. PRESENTATION

LCA Performances Ltd est un organisme de formation professionnelle dont l'établissement principal est établi 37 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS France. LCA Performances Ltd développe, commercialise et dispense des actions de formation en présentiel inter et intra entreprises.

2. DEFINITIONS

Client : cocontractant de LCA Performances Ltd.

3. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le client se porte garant du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LCA Performances Ltd, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

4. DISPOSITIONS COMMUNES POUR LES FORMATIONS

4.1 Formation interentreprises : formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par LCA Performances Ltd. Formation sur mesure : composée de plusieurs sessions interentreprises issues du catalogue au libre choix du client.

4.2 Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client. Le lieu de son déroulement est dans des locaux mis à la disposition du client par LCA Performances Ltd.

5. DOCUMENTS CONTRACTUELS

LCA Performances Ltd fait parvenir au client, une convention de formation professionnelle continue en 2 exemplaires établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à LCA Performances Ltd un exemplaire, paraphé signé et tamponné. Les formations sont également ouvertes aux participants qui s'inscrivent à titre personnel ou d'une entreprise basée à l'étranger. Une feuille de présence, copies de l'attestation d'assiduité en formation, attestation individuelle de formation et évaluation pédagogique réalisée à chaud sont adressées au client après la formation.

6. CONDITIONS FINANCIERES

6.1 Pour une formation en interentreprises : pour les entreprises publiques et privées : la facture transmise après la formation est à régler sous 30 jours, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement. L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Dans le cas contraire, nous facturons au client qui pourra ensuite se faire rembourser par son OPCA. Exception faite pour les inscriptions 15 jours avant le début de la session de formation choisie. Pour les particuliers et les entreprises basées à l'étranger : la facture est transmise avec le contrat de formation professionnelle ou la convention de formation professionnelle continue lors de la validation de l'inscription. Le règlement est effectué avant le début de la formation, par chèque ou virement bancaire.

6.2. Pour une formation intra-entreprise : une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par LCA Performances Ltd. Un acompte de 30% sera versé par le client à la signature de la convention de formation professionnelle continue, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement.

L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Le solde est dû à 30 jours à réception de la facture établie après la formation et à régler à réception.

6.3 Annulation d'une formation

6.3.1 annulation d'une formation interentreprises par le client : en raison des frais fixes inhérents à la préparation et à l'organisation de la formation, pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début du stage, l'organisme de formation facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. Cependant, l'Entreprise pourra substituer au participant absent, un autre participant avec l'accord d'LCA Performances Ltd. En cas d'abandon en cours de session du participant, LCA Performances Ltd facturera le coût de la formation dans son intégralité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.2 annulation d'une formation intra-entreprise par le client : pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début de la formation, LCA Performances Ltd facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. En cas d'absence ou d'abandon d'un participant du groupe en cours de formation, celle-ci sera facturée en totalité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.3 annulation d'une formation interentreprises par LCA Performances Ltd : dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé. En cas d'interruption de la formation durant son déroulement, par l'organisme de formation, celui-ci s'engage à rembourser le client, au prorata des heures non effectuées.

6.4 Facturation – règlement

Tous les prix sont exprimés en euros et Net. Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA, par autorisation des services fiscaux. Sauf convention contraire, le règlement est effectué par chèque ou virement bancaire dans les 30 jours à réception de la facture. Nos informations bancaires sont indiquées sur la facture et un IBAN est joint au dossier d'inscription. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après une mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, une pénalité de retard de paiement, sera appliquée. Pénalité de 10% conformément aux modalités précisées dans l'Article L. 441-6 du code de commerce. Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera exigible (Décret du 2012-1115 du 9 octobre 2012). Si la mise en demeure est restée sans effet, le dossier est transféré à notre avocat, Maître Cyrille GUILLOU, Avocat au barreau d'Angers, afin qu'il engage toute voie de droit en vue de recouvrement de la facture impayée. Les frais de procédure sont à la charge du client.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARQUES

Tous les éléments de ce site, notamment les textes, logos, images, programmes de formation, livres, articles, manuels pédagogiques ou toute autre publication sont la propriété de LCA Performances Ltd, et sont protégés à ce titre par la législation relative aux droits de propriété intellectuelle et aux bases de données. L'utilisateur ne peut en aucun cas utiliser, distribuer, copier, reproduire, modifier, dénaturer ou transmettre le site ou des éléments du site sans l'autorisation écrite et préalable de LCA Performances Ltd ou des titulaires des droits. Les modules de formation, les diagnostics et tous documents annexes papier ou sur clé USB remis aux stagiaires/clients lors de la formation sont exclusivement à usage personnel.

Le client s'interdit toute reproduction ou modification même partielle, de transmission ou distribution du module de formation et documents annexes remis sur clé USB ou papier, les documents divers remis au stagiaire durant sa formation. En outre, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Les droits d'utilisation de tout matériel technique utilisé pour la réalisation de la mission, ainsi que les droits d'auteur restent la propriété de LCA Performances Ltd. LCA Performances Ltd est déclarée à l'AFNIL sous le N° 978-2-35994 et les modules de formation ont fait l'objet de dépôt à la BNF ou à la SGDL. Tout contrevenant à cette protection fera l'objet de poursuites. Le site web www.lca-performances.com est archivé à la BNF et déposé à la Société Des Gens de Lettres (SGDL). Tous les programmes de formation sont déposés à la Société Des Gens de Lettres ainsi que les catalogues. Les modules de formation transmis aux stagiaires sont protégés par les droits d'auteur et déclarés à la BNF ou à la Société Des Gens de Lettres.

8. CONFIDENTIALITES

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par LCA Performances Ltd au client. LCA Performances Ltd s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le client, y compris les informations concernant leurs salariés.

9. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par LCA Performances Ltd aux fins de réalisation et de suivi de la formation :

- envoi des dossiers inhérents aux conditions d'accès à une formation,
- questionnaire individuel évaluatif du niveau de savoir avant la formation et en fin de formation,
- suivi de formation,
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du demandeur peut être adressée à LCA Performances Ltd.

Le client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent son salariés/stagiaire et auxquelles il aura eu accès. LCA Performances Ltd conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

10. LITIGE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE TERRITORIALE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige entre le CLIENT et LCA Performances Ltd, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce d'ANGERS, France